



# PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29

07 87 54 01 54 (abbé B. Labouche) - 06 38 33 20 20 (abbé R. Clop)

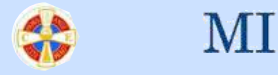
07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)



## Organisation du ministère



- **Messes** : Les **dimanches**: à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 10H00; en juillet-août à 8H30 et 10H. A la chapelle Saint-Yves (17, rue Rencontre) en principe à 18H00. En **semaine**: Au Prieuré, en principe à 7H15. A la chapelle Sainte-Anne à 18H00, sauf en période scolaire, le jeudi à 11H15.
  - **Vêpres**: Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.
  - **1er vendredi du mois**: A Vannes, chemin de Croix à 17H15, Messe à 18H00 suivie de l'Heure Sainte.
  - **1er samedi du mois**: A Vannes et à Guer, confessions à 17H00, Messe à 18H00 suivie de la méditation de 15 mn.  
Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur: <https://www.prieuresaintvincentferrier.fr>
- Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¾ d'heure avant les Messes.
- Les **malades** sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter d'appeler en cas d'urgence.
  - **Catéchisme** paroissial pour les enfants: au Prieuré le 2ème et le 4ème samedi du mois, à 10H30. Deux groupes: avant et après la 1ère communion.



## Activités



- **Ecole Sainte-Philomène** : à partir de la GS jusqu'au CM 2. Directeur académique: abbé Labouche; directrice pédagogique: Sœur Anne-Elisabeth (07 68 94 65 61).
- **Milice de l'Immaculée**: ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée ». Délégué: abbé Labouche.
- **Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima**: tous les 13 de chaque mois, à 16H30 à la chapelle Sainte-Anne (15H30 les dimanches 13).
- **Croisade du Rosaire**: Une dizaine = un rosaire !
- **Cercle MCF Sainte Jeanne-d'Arc** : En principe le 2ème vendredi du mois à 20H30. Resp. Joseph Herrbach.
- **Cours de doctrine pour adultes**: Le 2ème et le 4ème samedi du mois à la chapelle Sainte-Anne, après la Messe de 18H00 et à Guer les premiers samedis et le 3ème dimanche à 16H15.
- **Croisade Eucharistique pour les enfants**. Aumônier: abbé Clop.
- **Meute de louveteaux « François de Fatima »**. Aumônier: abbé Clop.
- **MJCF**: Mouvement de la Jeunesse Catholique de France. « L'équipe St-Vincent Ferrier » accueille les jeunes de ± 20 ans. Aumônier: abbé Labouche.
- **Les amis de saint Joseph** travaillent bénévolement un samedi par mois pour le Prieuré. Resp. Guillaume Robain.
- **Conférence Saint-Vincent de Paul**: aide aux démunis. Réunion une fois par mois. Resp. abbé Labouche

## Carnet Paroissial



R.I.P.

- Sont devenus enfants de Dieu par le **baptême**: Roland Joseph DUONG DAC PHU, le 30 octobre 2019 à Vannes. Efflam PINSEMBERT, le 17 novembre 2019, à Vannes.
- A reçu **Jésus-Hostie** pour la première fois: Amaury HAENTJENS, le 1er novembre 2019 à Guer.
- Ont été honorés de la **sépulture ecclésiastique**: Roland Joseph DUONG DAC PHU, 69 ans, le 27 novembre 2019 à Vannes, inhumé à Sainte-Anne d'Auray. Mme Annick de TOURVILLE (photo ci-contre), 107 ANS, le 14 décembre à Vannes, inhumée à Plesder (35720).

## Dates à retenir

- **2 février 2020**: Prises de soutanes à Flavigny.
- **26 février 2020**: mercredi des Cendres—18H30 : Bénédiction et imposition des Cendres suivie de la Messe chantée .

PRIX DE REVIENT : 0,75 €

# LA TROMPETTE DE SAINT VINCENT

JANVIER — FEVRIER 2020 N° 15



## 1970-2020: LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X FÊTE SON JUBILÉ !

✠ ÉVÊCHÉ ✠  
DE LAUSANNE  
GENÈVE ET  
FRIBOURG ✠

Décret d'érection  
de la "Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X"

Etant donné les encouragements exprimés par le Concile Vatican II, dans le décret "Optatum totius", concernant les Séminaires internationaux et la répartition du clergé;

étant donné la nécessité urgente de la formation de prêtres zélés et généreux conformément aux directives du décret sus cité; constatant que les statuts de la Fraternité Sacerdotale correspondent bien à ces buts :

Nous, François Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, le Saint Nom de Dieu invoqué, et toutes prescriptions canoniques observées, décrétons ce qui suit :

- 1) Est érigée dans notre diocèse au titre de "Pie Unio" la Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X.
- 2) Le siège de la Fraternité est fixé à la Maison Saint Pie X, 50, route de la Vignettaz, en notre ville épiscopale de Fribourg.
- 3) Nous approuvons et confirmons les statuts ci-joints de la Fraternité pour une période de six ans "ad experimentum", période qui pourra être suivie d'une autre semblable par tacite reconduction; après quoi, la Fraternité pourra être érigée définitivement dans notre diocèse ou par la Congrégation Romaine compétente.

Nous implorons les Bénédictions divines sur cette Fraternité Sacerdotale afin qu'elle atteigne son but principal qui est la formation de saints Prêtres.

Fait à Fribourg, le 1er novembre 1970, fête de la Toussaint.



+ François Charrière, évêque  
François Charrière,  
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

## DEO GRATIAS !

Le bon combat de la foi continue, afin que le Christ-Roi retrouve tous ses droits dans son Eglise et sur les sociétés. Unissons-nous résolument à ce combat autour de la Fraternité Saint-Pie X! *Diligite fraternitatem*, aimez la Fraternité! Deux RDV, entre autres, qui commémoreront sa fondation et à ne pas manquer: une **Messe solennelle** et la **conférence de M. l'abbé de Jorna** le dimanche 3 mai 2020 en notre chapelle de Vannes et le **pèlerinage à Lourdes** les 24, 25 et 26 octobre 2020.

En grande union de prière et d'action de grâces!

*abbé Bertrand Labouche*

Le 7 novembre 1970, Monseigneur Lefebvre annonce fièrement à ses séminaristes l'érection officielle de la "Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X" dans le diocèse de Fribourg par Son Excellence Mgr François Charrière. L'acte est signé du **1er novembre 1970**, fête de la Toussaint. L'Eglise catholique reconnaissait ainsi la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Le 18 février 1971, le cardinal-préfet de la Congrégation du Clergé adressait une lettre de louange pour l'œuvre accomplie. Munie de la reconnaissance et de la bénédiction de l'Eglise, la Fraternité Saint-Pie X semblait promise à un avenir prometteur et serein.

Pourtant, le 6 mai 1975, sans qu'un jugement soit survenu, la Fraternité est illégalement supprimée par Mgr Mamie, successeur de Mgr Charrière au siège de Fribourg, la sentence étant « immédiatement effective ». Du jour au lendemain, Mgr Lefebvre doit abandonner 104 séminaristes, 13 professeurs et le personnel, les renvoyer séance tenante, et cela à deux mois de la fin de l'année scolaire ! Nous sommes le 8 mai 1975, proclamée par le Saint-Père « année de la réconciliation » ! Mais la Croix est féconde quand l'œuvre est de Dieu!

Au 29 juin 2019, la Fraternité Saint-Pie X compte désormais 658 prêtres, dont trois évêques, ainsi que 128 frères profès, 200 religieuses et 74 sœurs oblates. Elle dessert 772 lieux de culte, à travers ses 167 prieurés, sans parler des écoles primaires et secondaires.



## Pourquoi Jésus est-il né à Bethleem? par saint Thomas d'Aquin

Voici le quatrième article de la question n° 39 de la troisième partie de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin. Certes, tout n'est pas facile à comprendre dans cette œuvre maîtresse, mais le texte qui suit, parmi d'autres, est tout à fait accessible et sera l'occasion, sans doute pour la plupart des lecteurs, de lire et d'apprécier pour la première fois un extrait de la Somme. *An apple day keeps the doctor away*, une pomme quotidienne éloigne le médecin, disent les anglais. Avec la méthode et le réalisme thomistes, nous pouvons dire qu'un article de la Somme quotidien éloigne les psy. »!

**Le grand théologien commence à formuler de bonnes objections à la vérité énoncée dans le titre: Il semble que Jésus n'aurait pas dû venir au monde à Bethleem car:**

1. Il est dit en Isaïe (2, 3) : "C'est de Sion que sortira la Loi, et la parole du Seigneur, de Jérusalem." Mais le Christ est véritablement la Parole de Dieu. Il aurait donc dû venir au monde à Jérusalem.

2. Selon S. Matthieu (2, 23), il était écrit du Christ : "On l'appellera Nazaréen", ce qui vient de la prophétie d'Isaïe (11, 1) : "Une fleur montera de sa tige", Nazareth en effet veut dire "fleur". Mais on tire son nom surtout de son lieu de naissance. Il semble donc qu'il aurait dû naître à Nazareth, où il avait été conçu et où il devait grandir.

3. Le Seigneur est venu en ce monde pour annoncer la foi en la Vérité, comme il le dit en S. Jean (18, 37) : "je suis né et je suis venu dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité." Mais cette mission lui aurait été facilitée s'il était né dans la ville de Rome, qui tenait alors le monde sous sa domination. C'est ce qui faisait dire à S. Paul écrivant aux Romains (1, 8) : "Votre foi est annoncée à tout l'univers." On voit donc qu'il n'aurait pas dû naître à Bethléem.

**Puis le grand théologien donne un argument d'autorité provenant ici de l'Écriture Sainte:**

**Cependant** : il est écrit dans Michée (5, 2) : "Et toi, Bethléem Ephrata, tu es toute petite parmi les chefs-lieux de Juda; c'est de toi que sortira pour moi celui qui doit régner sur Israël."

**Ensuite, vient l'argumentation démontrant qu'en effet le Sauveur devait naître à Bethleem:**

Le Christ a voulu naître à Bethléem pour deux motifs. Le premier, c'est qu'" **il est né de la race de David** selon la chair " (Rom 1, 3). C'est à David qu'avait été faite une promesse spéciale au sujet du Christ (2 S 23, 1) : "Oracle de l'homme haut placé, du Messie du Dieu de Jacob." Et c'est pourquoi le Christ voulut naître à Bethléem, où David était né, afin de montrer par le lieu même de sa naissance l'accomplissement de la

promesse qui lui avait été faite. C'est ce que souligne l'évangile disant (Lc 2, 4) : "Parce que Joseph était de la maison et de la famille de David."

Deuxième motif pour naître à Bethléem. Comme dit S. Grégoire : "Bethléem se traduit : **Maison du pain**. Or le Christ est celui qui a dit : "Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel." "

**Enfin, suit la réponse aux trois objections données au début de l'article:**

1. De même que David est né à Bethléem, c'est Jérusalem qu'il a choisie pour établir le siège de sa royauté et y construire le temple de Dieu; c'est ainsi qu'il choisit Jérusalem pour qu'elle soit une cité à la fois royale et sacerdotale. Or le sacerdoce du Christ et sa royauté se sont consommés surtout dans sa passion. Ainsi convenait-il que le Christ ait choisi Bethléem comme lieu de sa naissance, et Jérusalem comme lieu de sa passion. Par là, en outre, le Christ a confondu la vaine gloire des hommes qui s'enorgueillissent de naître dans des villes réputées et cherchent à y être honorés. A l'inverse, le Christ a voulu naître dans une cité sans gloire, et souffrir l'opprobre dans une cité illustre.

2. Le Christ voulut se signaler par sa vie vertueuse, et non par son origine charnelle. C'est pourquoi il voulut être élevé et formé dans la ville de Nazareth, tandis qu'il ne voulut naître à Bethléem que comme un hôte de passage. Selon S. Grégoire : "Par l'humanité qu'il avait assumée, il naissait comme à l'étranger, non selon sa puissance, mais selon sa nature." Et, dit encore Bède, " il cherchait une place à l'hôtellerie pour nous préparer de nombreuses demeures dans la maison de son Père".

3. Comme il est dit dans un sermon du Concile d'Éphèse : "Si le Christ avait choisi la grande cité de Rome, on aurait attribué la conversion du monde au prestige de ses concitoyens. S'il avait été le fils de l'Empereur, on aurait rattaché sa réussite à sa puissance. Mais afin de faire reconnaître que sa divinité avait transformé le monde, il choisit une mère très pauvre et une patrie plus pauvre encore." Comme dit S. Paul (1 Co 1, 27) : "Dieu choisit ce qui est faible ici-bas pour confondre ce qui est fort." C'est pourquoi, afin de montrer davantage son pouvoir, c'est de Rome même, capitale du monde, qu'il fit la capitale de son Église, en signe de victoire parfaite. De là devait se répandre la foi dans le monde entier, selon cet oracle d'Isaïe (26, 8) : "Il humiliera la cité altière. Elle sera foulée aux pieds par le pauvre", c'est-à-dire le Christ, " par les pas des indigents", c'est-à-dire des Apôtres Pierre et Paul.



## L'incendie de Notre Dame de Paris vécu par un capitaine de la BSPP

**L'effroyable incendie qui défigura la cathédrale de Paris a été abondamment commenté sur les médias mais rarement avec un regard catholique. Ce témoignage d'un capitaine de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, de nos fidèles, est passionnant à double titre: sa compétence technique et la foi catholique qui l'anime.**

Créée par décret impérial du 18 septembre 1811, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) à la particularité d'être une unité militaire de l'Armée de Terre. A ce titre, elle cultive chez ses hommes le goût de l'effort, le sens de la discipline, du courage et du dévouement. Le 15 avril 2019, à 18h50, le centre opérationnel de la brigade est alerté pour un feu à Notre Dame de Paris. Moins de 4 minutes plus tard, 7 engins provenant des centres de secours voisins filent toutes sirènes hurlantes en direction de Notre Dame.

Le chef de garde à la tête de ce détachement n'est autre que le commandant du centre de secours Poissy, implanté rue du cardinal Lemoine à moins d'un kilomètre de la cathédrale. C'est un adjudant-chef chevronné qui sert à la BSPP depuis près de 15 ans. Il connaît parfaitement le monument pour l'avoir visité à de multiples reprises.

Il n'a pas franchi le pont saint Michel par lequel il se présente à 19h00, qu'il mesure avec effroi la gravité du sinistre : de la



base de la flèche s'échappe un puissant panache de fumée bientôt suivi de rouleaux de flammes. Sur les bords de Seine, riverains, badauds et touristes accourent pour assister au spectacle. Au volant de son véhicule, le parisien incrédule regarde stupéfait la singulière scène tandis que les engins de secours tentent de se frayer un passage.

Sans prendre le temps de recueillir plus d'indications, l'adjudant-chef demande le renforcement d'engins-pompes et échelles. Se portant à la rencontre

des agents de sécurité qui semblent désemparés, il apprend qu'une première alarme incendie a retenti à 18h18. Le propos confus, l'équipe de veille indique qu'elle n'est montée dans les combles qu'au retentissement d'un second signal, à 18h43. Le temps de gravir l'étroite cage escalier qui mène sous comble, de constater le désastre qui s'y joue puis d'en redescendre, c'est la voie haletante qu'à 18h50 les secours sont appelés.

Le chef de garde comprend ainsi qu'il y a près de 50 minutes que le brasier monte en intensité. Il faut agir, et, comme toujours, il faut agir vite: l'attaque doit être immédiate et massive.

Il est 19h08 lorsque l'officier de garde de la 2<sup>ème</sup> compagnie arrive sur les lieux. Après un point de situation avec son chef de garde, il prend le commandement des opérations de secours et jette les bases d'un dispositif à l'ampleur inédite, coordonnant le déploiement des engins et donnant à chacun des équipages missions et zones d'engagement.



Harnachés de leur matériel, les hommes investissent par dizaines la cathédrale et ses cages d'escaliers. Gagner les combles, lesquelles coiffent la

nef à 43 mètres de haut, impose de gravir quelques 250 marches d'un étroit escalier en colimaçon. Equipés chacun de 35kg de matériel, cette ascension vers la fournaise est en soit une prouesse.

Parvenus sous cette charpente, une lutte sans merci s'engage aussitôt. La chaleur y est très vite intenable et il faut à ces hommes bien du courage et bien de l'audace pour résister aux assauts du brasier.

Alors que les minutes s'égrènent, le volume d'engin ne cesse de croître à tel point que l'on compte bientôt près de 350 sapeurs. Fait rare, le général commandant la BSPP prend à son tour le commandement des opérations. Sa hauteur de vue et son expérience sont, en cette heure cruciale, particulièrement précieux. Le ton calme et pondéré de sa voix, ses ordres clairs et précis en imposent naturellement aux hommes qu'il commande comme aux autorités civiles qui ne cessent d'affluer.

A suivre...

**Les prêtres et les Sœurs du Prieuré vous souhaitent une  
SAINTE ET HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE et vous assurent de  
leurs prières. « Bon an, mal an, Dieu soit céans ! »**